

Concession d'utilisation du DPM St Georges d'Oléron

Cales d'accès à la mer

Commission Nautique Locale



Situation



Les ouvrages se situent sur la côte ouest du littoral de la commune de Saint Georges d'Oléron, aux lieux-dits « Pointe de Chaucre » et « Les Espinouses » .

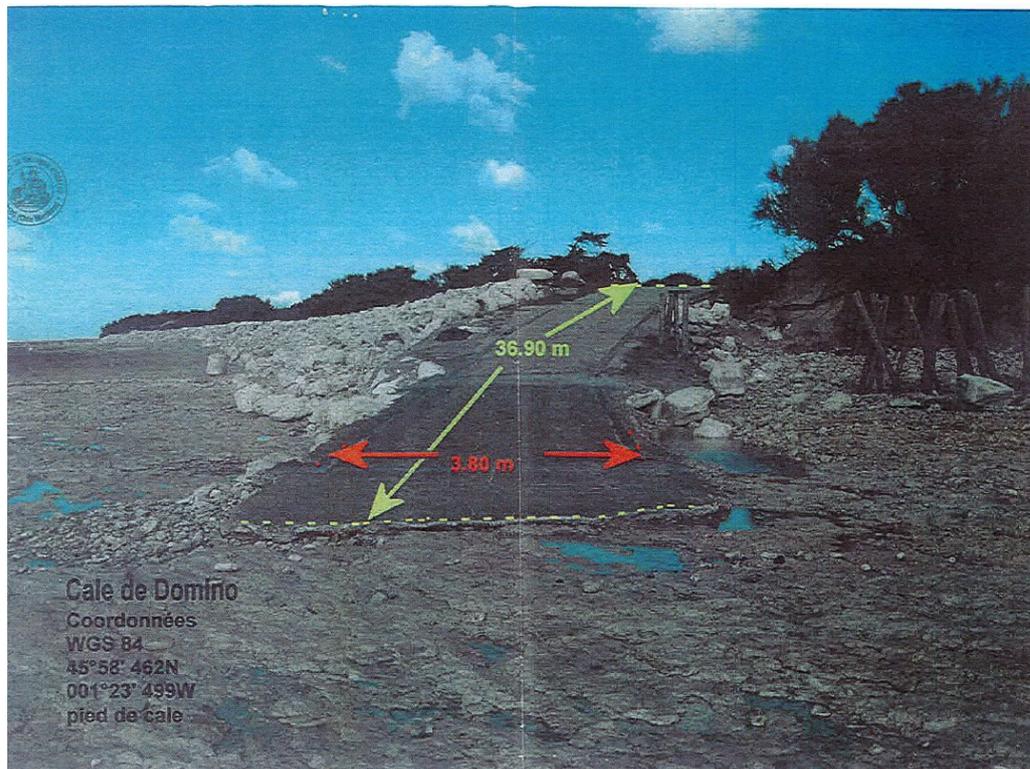
Description des ouvrages

La cale de Chaucre a une superficie de 96,19 m² dont les dimensions sont 20,25 m de longueur sur 4,75 m de largeur. La cale en béton armé, aurait été construite il y a environ 40 ans.

La cale de Domino a une superficie de 140,22 m² dont les dimensions sont 36,90 m de longueur sur 3,80 m de largeur. La cale en béton armé, aurait été construite il y a environ 30 ans.

Les ouvrages étaient autorisés par une AOT au bénéfice de la commune dont le terme est échu depuis le 21 décembre 2021. Le titre n'étant pas approprié, il a été demandé à la commune de Saint Georges d'Oléron de déposer une demande de concession d'utilisation du domaine public maritime.

Photos des ouvrages



Procédure

Consultation des services et organismes intéressés

- ▶ Autorité militaire,
- ▶ Préfet Maritime,
- ▶ Parc Naturel Marin (AMP),
- ▶ DIRM - Phares et Balises,
- ▶ DDFIP,
- ▶ DDTM - Service urbanisme,
- ▶ DDTM - Service activités maritimes,
- ▶ DDTM - Service EBDD,
- ▶ Communauté de communes de l'île d'Oléron,
- ▶ CNL de ce jour.